

DELIBERATION N°29/2018

Le **Mardi 13 mars 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 2/03/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			X	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe			X	ROTA Michel	
	GAUDIN François			X	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc		X		EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	

TOTAL 14 1 9

TOTAL VOTANTS 16 1

TOTAL VOIX 25

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180313-DEL29-2018-DE
Date de télétransmission : 20/03/2018
Date de réception préfecture : 20/03/2018

DELIBERATION N°29/2018

Objet : PRISE EN CHARGE DES DIAGNOSTICS-CHAMOUSSET

Lors de la séance du 29 Juin 2016, les membres du conseil d'administration ont donné un accord de principe sur la prise en charge par l'EPFL des diagnostics avant désamiantage, dépollution et déconstruction permettant aux collectivités concernées d'avoir toutes les informations nécessaires à la prise de décision.

Le conseil d'administration avait alors demandé à ce que les collectivités s'investissent dans la démarche et participent également au coût, même de façon symbolique.

Après consultation, Emeline Dhainaut présente l'estimation suivante pour la friche DARAS sur la commune de Chamousset :

Dépenses prévisionnelles :

	Montants HT	Montants TTC
Prestations préalables aux diagnostics		
Prélèvements d'air ambiant pour analyses amiante (yc surveillance des	2 600,00 €	3 120,00 €
Travaux défrichage pour aménager des accès	1 600,00 €	1 920,00 €
Travaux de consolidation des deux pièces dont le plafond s'effondre pour permettre leur accès	9 500,00 €	11 400,00 €
Remise en eau du site (eau non potable)	2 000,00 €	2 400,00 €
Frais d'annonces légales pour les consultations (diagnostics et travaux)	600,00 €	720,00 €
Total	16 300,00 €	19 560,00 €
Diagnostics		
Diagnostic amiante avant démolition	16 000,00 €	19 200,00 €
Diagnostic déchets avant démolition	9 000,00 €	10 800,00 €
Diagnostic de pollution des sols	32 000,00 €	38 400,00 €
Total	57 000,00 €	68 400,00 €
TOTAL	73 300,00 €	87 960,00 €

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180313-DEL29-2018-DE
Date de télétransmission : 20/03/2018
Date de réception préfecture : 20/03/2018

Recettes prévisionnelles :

- 20% du montant total par la commune de CHAMOUSSET avec un plafond maximum de 12 000 € (Délibération du 30/06/2017)
- Le solde par une subvention du Conseil Départemental de la Savoie

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord pour la prise en charge par l'EPFL de ces prestations préalables et de ces diagnostics au coût ci-dessus. Etant précisé que l'EPFL avancera la totalité des sommes et demandera par la suite les subventions aux différents organismes.

Le 20/03/2018
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	16
Contre	0
Abstentions	0

